

PUBLIC

Avocats – Assureurs construction – Promoteurs immobiliers – Juristes immobiliers

PRÉ-REQUIS

Formation d'expertise. Il est recommandé d'avoir de solides connaissances en droit

de la construction.

LES POINTS FORTS

Décryptez, l'actualité dans une perspective pratique grâce aux compétences et expertises complémentaires de nos intervenants experts

Recevez un livret complet des dernières jurisprudences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

**ACCOMPAGNEMENT
FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Code
701272

Durée
**3
jours**

Tarif Inter*
**3 045 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrypter la jurisprudence récente en droit de la construction
- Identifier les points de vigilance pour sécuriser sa gestion des sinistres construction
- Sécuriser ses pratiques grâce à l'analyse et aux recommandations d'éminents spécialistes

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès

ACTUALITÉ DE LA RESPONSABILITÉ DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION – 2 JUIN 2026

- Le programme de cette conférence sera actualisé en fonction de l'actualité jurisprudentielle

Décrypter la jurisprudence récente en matière de responsabilité des constructeurs

Sécuriser ses pratiques grâce à l'analyse et aux recommandations d'éminents spécialistes :

- Vision de l'avocat par Maître Cyrille Charbonneau, Avocat Associé au sein du cabinet AEDES JURIS, Docteur en droit, Professeur à l'ICH Paris (CNAM)
- Vision de l'expert par Monsieur Richard Lelait, Responsable Technique Sinistre Construction, Responsabilité civile et Transports chez AXA France IARD S.A.

ACTUALITÉ DE LA PROCÉDURE EN DROIT DE LA CONSTRUCTION – 6 OCTOBRE 2026

- Le programme de cette conférence sera actualisé en fonction de l'actualité jurisprudentielle

Décrypter la jurisprudence récente en matière de procédure en droit de la construction

Identifier les points de vigilance pour sécuriser sa gestion des

sinistres construction

Sécuriser ses pratiques grâce à l'analyse et aux recommandations d'éminents spécialistes

ACTUALITÉ DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION – 18 DÉCEMBRE 2026

- Le programme de cette conférence sera actualisé en fonction de l'actualité jurisprudentielle

Décrypter la jurisprudence récente en matière d'assurance construction et identifier les points de vigilance pour sécuriser sa gestion des sinistres construction

Sécuriser ses pratiques grâce à l'analyse et aux recommandations d'éminents spécialistes :

- Vision de l'avocat par Maître Cyrille Charbonneau, Avocat Associé au sein du cabinet AEDES JURIS, Docteur en droit, Professeur à l'ICH Paris (CNAM)
- Vision de l'expert par Monsieur Richard Lelait, Responsable Technique Sinistre Construction, Responsabilité civile et Transports chez AXA France IARD S.A.

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel

Parmi nos formateurs

...



Cyrille Charbonneau

Avocat Associé, Cabinet AEDES JURIS, Docteur en droit, Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université Paris I, Consultant en droit de la construction



Jean-Philippe Tricoire

Docteur en droit, Maître de conférences de Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Franche-Comté



Richard Lelait

Responsable technique de la Direction Construction-Sinistres entreprises, AXA FRANCE